

DANS CE NUMÉRO :

CPPNI TRS

Contacts:

Jean-Yves BONY
06.81.70.86.73

Jean-Louis SCHAMBER
06.78.23.64.38

CFDT
1er :



CPPNI TRANSPORT SANITAIRE

3 points à l'ordre du jour :

- Travaux sur la prévoyance
- Classifications
- NAO



Travaux sur la prévoyance :

La CPPNI a acté la demande de la CFDT d'un taux de prise en charge à 75% en cas d'incapacité.

De plus, une Organisation Patronale a demandé que d'autres opérateurs que KLESIA soient consultés.

Les autres Organisations Patronales ainsi que les Organisations Syndicales s'y sont opposés.

Classifications :

Une proposition de l'UFR a été défendue par la délégation en mettant en avant une classification par diplôme. Les participants à la CPPNI TRS doivent se positionner sur le texte lors de la prochaine réunion.

NAO :

La délégation UFR a demandé l'ouverture des NAO et a rappelé les revendications qu'elle portait, notamment sur une revalorisation salariale à 2 chiffres et le 13eme mois.

Prochaine réunion le 19 janvier 2022.